

---

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

---

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771 rue Beauce le 4 mai 2010, à compter de 20 heures 00.

**Sont présents :**

Mesdames les conseillères Éva Böröcz, Sylvette Savaria et messieurs les conseillers André Allard, Ghislain Beauregard, Bruno Napert, Daniel Plouffe, formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Claude Jutras.

Monsieur Alain Beauregard, secrétaire-trésorier et directeur général, assure le greffe.

**OUVERTURE DE LA SESSION**

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte à 20 heures 00.

2010-05-55

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur la proposition de madame la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par monsieur le conseiller Daniel Plouffe, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Procès verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2010 – Adoption ;
3. Affaires découlant des séances du conseil du 6 avril 2010 ;
4. Correspondance ;

**FINANCES**

5. Comptes payés et à payer – Autorisation ;
6. Rapport financier semestriel – Dépôt;
7. Rapport du vérificateur – Dépôt;

**8. Comités du conseil ;**

**8.1 Bâtiments et propriétés municipales ;**

- 8.1.1 Rapport du comité ;
- 8.1.2 Entretien paysager – Contrat;

**8.2. Voirie et aqueduc ;**

- 8.2.1 Rapport du comité ;
- 8.2.2 Arbre dangereux - 570 rang Lamontagne, mandat à monsieur Jean St-Pierre;

**8.3 Environnement ;**

- 8.3.1 Rapport du comité ;
- 8.3.2 Incendie au 793, rue Labonté – Facturation;
- 8.3.3 Entreposage extérieur au 793, rue Labonté – Obligation de clôturer ;

**8.4 Urbanisme ;**

- 8.4.1 Rapport du comité ;
- 8.4.2 Compte rendu des réunions du CCU du : 25 mars et du 13 avril 2010 - Adoption;
- 9.4.3 Comité consultatif – Nomination d'un président et de nouveaux membres ;
- 8.4.4 Rapport d'émission des permis ;
- 8.4.5 Plan et règlements d'urbanisme – État d'avancement des travaux ;

## **8.5. Culture et patrimoine ;**

- 8.5.1 Rapport du comité ;
- 8.5.2 Politique culturelle – Adoption ;

## **8.6 Loisirs ;**

- 8.6.1 Rapport du comité ;
- 8.6.2 Cyclo-Nature, 21 août 2010- Autorisation de passage ;

## **8.7 Transport et transport adapté ;**

- 8.7.1 Rapport du comité ;

## **8.8 Sécurité civile et prévention des incendies ;**

- 8.8.1 Rapport du comité ;

- 9. Période de questions ;
- 10. Levée de l'assemblée.

Les points suivants sont retirés :

- 8.4.4 Rapport d'émission des permis ;
- 8.8.1 Rapport du comité

**ADOPTÉE**

2010-05- 56

## **2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2010**

Sur une proposition de madame la conseillère Éva Böröcz, appuyée par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, il est unanimement résolu :

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2010 tel que déposé.

**ADOPTÉE**

## **3. AFFAIRES DÉCOULANT DES SÉANCES DU 6 AVRIL 2010**

Le directeur général résume le suivi fait aux décisions de la séance tenue le 6 avril 2010.

## **4. CORRESPONDANCE**

- Lettre datée du 19 mars 2010 MRC de Lajemmerais- dette au 31 décembre 2009 : 495 500 \$ dont 4 726 \$ imputée à la municipalité de Calixa-Lavallée ;
- Lettre datée du 31 mars 2010 du ministre délégué au Transport monsieur Normand McMillan annonçant la subvention de 27 882 \$ du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local ;
- Lettre datée du 8 avril 2010 de monsieur David Mc Duff, agent de participation citoyenne, Forum Jeunesse Montérégie invitant les jeunes de 18 à 35 ans à participer au concours « Je prends ma place » ;
- Courriel daté du 12 avril 2010 Agence municipale 9-1-1 – Confirmation du versement de 204, 22\$, période de février 2010 ;
- Lettre datée du 21 avril 2010, Cabinet du premier ministre – Éthique dans le milieu municipal, accusé de réception de notre résolution ;
- Lettre datée du 22 avril 2010 de madame Ginette Blanchard, coordonnatrice au greffe, transmettant la résolution n° 2010-04-098 sur le projet de sensibilisation sur les effets négatifs de consommation de drogue ;

## FINANCES

2010-05-57

### **5. COMPTES PAYÉS ET À PAYER - AUTORISATION DE PAIEMENT**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller André Allard, appuyé par madame la conseillère Sylvette Savaria, il est unanimement résolu :

**D'AUTORISER** les paiements au montant de 38 255.88\$, figurant sur la liste déposée.

**ADOPTÉE**

### **6. RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

Les membres prennent acte des états comparatifs déposés en conformité avec l'article n° 176.4 du Code municipal.

2010-05-58

### **7. RAPPORT DU VÉRIFICATEUR – DÉPÔT**

**CONSIDÉRANT** les dispositions de l'article n° 176.1 du Code municipal à l'effet que le directeur général et secrétaire-trésorier dépose les états financiers et le rapport du vérificateur pour l'année financière 2009 ; l'année financière 2009 s'est terminée avec un surplus de 36 276 \$. Le surplus accumulé (excédent de fonctionnement non affecté) au 31 décembre 2009 est de 153 314 \$ alors que le fond réservé (fond de roulement) est de 41 401 \$.

**En conséquence** il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Plouffe, appuyé par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, il est unanimement résolu :

**D'ADOPTER** le rapport du vérificateur pour l'année financière 2009 tel que déposé.

**ADOPTÉE**

## **8. COMITÉS DU CONSEIL ;**

### **8.1 BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES ;**

#### **8.1.1 RAPPORT DU COMITÉ.**

Monsieur le conseiller André Allard fait rapport de l'entretien régulier du bâtiment.

2010-05-59

#### **8.1.2 ENTRETIEN PAYSAGER – CONTRAT**

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres paru dans l'édition de l'Oiseau-Mouche en avril 2010 ;

**CONSIDÉRANT** le bordereau de soumissions déposé séance tenante ;

**CONSIDÉRANT** la seule proposition déposée soit celle de Coupe de gazon L.H. enr., au montant de 3 450 \$ plus taxes;

**EN CONSÉQUENCE** et sur proposition de monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par madame la conseillère Éva Böröcz, il est unanimement résolu :

**DE RETENIR** les services de Coupe de gazon L.H. enr, pour la saison 2010 au montant total de 3 450 \$ plus taxes en trois versements égaux de 1 150 \$ les 15 mai, 15 juillet et 15 septembre 2010.

**ADOPTÉE**

## **8.2 VOIRIE ET AQUEDUC ;**

### **8.2.1 RAPPORT DU COMITÉ**

Monsieur le conseiller Ghislain Beaugard informe la population sur la poursuite des travaux de rapiéçage (nids de poule) avec de l'asphalte tiède. Il demande au directeur général de rapporter au ministère des Transports une fissure dangereuse à la hauteur du 763, rue Labonté.

2010-05-60

### **8.2.2 ARBRE DANGEREUX- 570, RANG LAMONTAGNE – MANDAT À MONSIEUR JEAN SAINT-PIERRE**

**CONSIDÉRANT** les dangers potentiels d'un arbre mort situé sur la propriété publique (emprise de la rue) à la hauteur du 570, rang Lamontagne ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Plouffe appuyé par madame la conseillère Sylvette Savaria et unanimement résolu :

**DE CONFIER** à monsieur Jean Saint-Pierre l'abattage de l'arbre et lui accorder un montant de 250 \$.

**ADOPTÉE**

## **8.3 ENVIRONNEMENT ;**

### **8.3.1 RAPPORT DE COMITÉ**

Monsieur le conseiller André Allard n'a rien de particulier à signaler.

2010-05- 61

### **8.3.2 INCENDIE AU 793, RUE LABONTÉ – FACTURATION ;**

**CONSIDÉRANT** que le 15 avril 2010, les pompiers ont été appelés à éteindre un incendie allumé dans un contenant ;

**CONSIDÉRANT** que le propriétaire des lieux ne détenait pas de permis et brûlait des objets ne figurant pas sur la liste des objets autorisés ;

**CONSIDÉRANT** que le propriétaire des lieux a ainsi contrevenu aux articles n<sup>os</sup> 2. 5 et 3.3 du règlement n<sup>o</sup> 248 ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du service des incendies et les frais chargés à la municipalité ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller André Allard, appuyé par monsieur le conseiller Ghislain Beaugard et unanimement résolu :

**DE FACTURER** monsieur Jacques Blain les frais d'intervention du service des incendies de Verchères.

**ADOPTÉE**

2010-05-62

### **8.3.3 ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR AU 793, RUE LABONTÉ – OBLIGATION DE CLÔTURER;**

**CONSIDÉRANT** l'article n<sup>o</sup> 17.1 du règlement de zonage n<sup>o</sup> 181 ;

**CONSIDÉRANT** les décisions antérieures du conseil qui n'ont jamais été observées;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Napert appuyé par monsieur le conseiller Ghislain Beaugard et unanimement résolu :

**DE DONNER INSTRUCTIONS** à l'inspecteur municipal d'exiger que le propriétaire des lieux clôture sa propriété conformément à l'article n<sup>o</sup> 17.1 du règlement de zonage n<sup>o</sup> 181 dans un délai de trente jours suivant la présente décision faute de quoi la municipalité entreprendra les procédures légales appropriées.

**ADOPTÉE**

## **8.4 URBANISME ;**

### **8.4.1 RAPPORT DE COMITÉ**

Monsieur le conseiller Bruno Napert informe les personnes présentes que le comité consultatif d'urbanisme poursuit son travail de révision des plan et règlements d'urbanisme pour conformité au schéma d'aménagement.

2010-05-63

### **8.4.2 COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CCU DU : 25 MARS ET DU 13 AVRIL 2010**

**CONSIDÉRANT** le dépôt des compte rendus des comités du 25 mars et du 13 avril 2010 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame la conseillère Éva Böröcz appuyée par monsieur le conseiller Daniel Plouffe et unanimement résolu :

**D'ADOPTER** lesdits comptes rendus.

**ADOPTÉE**

2010-05-64

### **8.4.3 COMITÉ CONSULTATIF — NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET DE NOUVEAUX MEMBRES**

**CONSIDÉRANT** le règlement de constitution du comité consultatif d'urbanisme ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation des membres du CCU réuni le 13 avril 2010 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame la conseillère Éva Böröcz, appuyée par monsieur le conseiller Daniel Plouffe et unanimement résolu :

**DE NOMMER** monsieur Pierre St-Louis, président du comité et madame France Jacques, messieurs Marc-André Palardy et Claude Lacasse membres dudit comité.

**ADOPTÉE**

### **8.4.4 RAPPORT D'ÉMISSION DES PERMIS**

Sujet retiré.

### **8.4.5 PLAN ET RÈGLEMENTS D'URBANISME—ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX**

Le sujet a été discuté à la rubrique n° 8.4.1.

## **8.5 CULTURE ET PATRIMOINE ;**

### **8.5.1 RAPPORT DE COMITÉ**

Madame la conseillère Éva Böröcz informe la population que le comité culturel et patrimonial de Calixa-Lavallée a déposé son plan d'action à la MRC de Lajemmerais.

2010-05-65

### **8.5.2 POLITIQUE CULTURELLE — ADOPTION**

**CONSIDÉRANT** la proposition du comité culturel et patrimonial datée du 21 avril 2010 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame la conseillère Éva Böröcz, appuyée par monsieur le conseiller Daniel Plouffe et unanimement résolu :

**D'ADOPTER** la politique culturelle telle que proposée.

**ADOPTÉE**

## **8.6 LOISIRS ;**

### **8.6.1 RAPPORT DE COMITÉ**

Madame la conseillère Sylvette Savaria informe la population que la distribution des arbres aura lieu à compter du 18 mai 2010. La date et l'endroit précis seront communiqués à la population.

2010-05-66

### **8.6.2 CYCLO-NATURE, 21 AOUT 2010- AUTORISATION DE PASSAGE**

**CONSIDÉRANT** la demande de madame Suzanne Gingras, coordonnatrice Loisir, culture, tourisme et communications de la municipalité de Verchères datée du 2 mars 2010 ;

**EN CONSÉQUENCE** et sur proposition de madame la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, il est unanimement résolu :

**D'AUTORISER** l'organisation de Cyclo-Nature soit la municipalité de Verchères et le Comité Rues principales de Verchères, de circuler sur le réseau municipal pour l'événement prévu le 21 août 2010.

**ADOPTÉE**

## **8.7 TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTE ;**

### **8.7.1 RAPPORT DE COMITÉ**

Monsieur le conseiller Daniel Plouffe informe la population sur les résultats du sondage concernant les besoins de la population en matière de transport collectif.

Les résultats démontrent que ce dossier n'est pas une priorité pour l'ensemble de la population compte tenu du faible taux de participation à savoir cinq réponses seulement.

Monsieur Plouffe a adressé une requête à la MRC afin de connaître les coûts pour l'instauration d'un service de transport avec berline à raison de trois allers retours par jour soit matin midi et soir à partir d'un seul point de départ et d'arrivée. Dossier à suivre.

## **8.8 SECURITE CIVILE ET PREVENTION DES INCENDIES ;**

### **8.8.1 RAPPORT DE COMITÉ**

Sujet retiré.

## **9. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire tient une période de questions pour les personnes présentes dans l'assistance. Il est principalement question de la distribution des arbres provenant du club 4H et du mandat de tonte de gazon.

2010-05-67

## **10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, sur la proposition de madame Sylvette Savaria, appuyée par monsieur le conseiller André Allard, il est unanimement résolu que la présente session soit levée à 20h20.

**ADOPTÉE**

---

**Claude Jutras**  
**Maire**

---

**Alain Beauregard**  
**Secrétaire-trésorier**  
**Directeur général**